



## Association Des Industries d'Haïti

**ADIHNews**  
No 5

Volume 5

LES INDUSTRIES CREENT LES EMPLOIS !

DANS CE NUMERO:

# Mot du Président

Chers lecteurs,

Le mois de Mai a été, une fois de plus, le mois qui démarre avec la fête du travail mais qui, malheureusement, est également le mois que tout le monde craint. Peut-être est-ce dû au fait que la fête du travail puise ses origines dans une grève généralisée des salariés américains en 1886 : Les salariés réclament la journée de travail de 8 heures mais les patrons s'y opposent. Trois ans après les émeutes de Chicago, en 1889, l'International socialiste se réunit à Paris et adopte le 1er mai comme «journée internationale des travailleurs». En 1941, sous l'occupation allemande, le maréchal Pétain décrète le 1er mai comme «Fête du Travail et de la Concorde sociale». À partir de cette année-là, l'expression «Fête du travail» remplace celle de «Fête des travailleurs». Le 30 avril 1947, la mesure est reprise par le gouvernement issu de la Libération: le 1er mai devient alors chômé et payé.

De notre côté de l'océan, des grèves aux manifestations, en passant par les menaces qu'elles soient physiques ou verbales, le mois de Mai n'est plus depuis quelques années, le mois de la fête du travail. Il est devenu le mois le plus controversé de l'année car on ne peut jamais prévoir ce qu'il va se passer. Une fois encore, si l'on faisait preuve de prévisibilité, cela n'arriverait pas. Il n'y a que 12 mois dans l'année.

Où se trouve la complication dans le fait de planifier ? Nous avons des indicateurs économiques à contrôler et respecter à partir desquels, il nous faut mettre en place ce qu'il faut pour éviter les conflits.

Mieux vaut prévenir que guérir...

Le mois de Mai aura été toutefois un mois très animé en termes d'activités. De notre travail de plaidoyer contre la recrudescence de la contrebande, des rencontres avec le gouvernement pour travailler sur un nouvel élan de la production nationale, à l'entente signée avec Konsome Lokal, l'ADIH a eu un de ces mois à porter plusieurs chapeaux en même temps. Car l'ADIH, c'est avant tout les Industries, quel que soit le secteur dans lequel elles évoluent. En fin de compte, tout le monde fait face aux mêmes problèmes et a besoin du support de l'association pour se faire entendre et exprimer ses frustrations.

Sur une note plus positive, nous profitons pour saluer le travail réalisé par la Douane plus précisément des agents douaniers pour leur dévouement au dossier anti contrebande que nous ne cesserons de combattre. Ne vous arrêtez pas !

Bonne lecture,

Georges B. Sassine  
Président

Mot du président	Page 1
Etats Sectoriels	Page 2
Le savez-vous ?	Page 2
Statistiques	Page 2
Grand point	Page 2
Contrebande	Page 3
Activités diverses	Page 3
Konsome Lokal	Page 4
Textile / football	Page 6
Enmarcolda	Page 7
120 ans du Nouvelliste	Page 8
Note de presse - ADIH	Page 10
ADIHNews pub	Page 11
Employment report	Page 12
Parlement Haïtien	Page 13

## LE SAVEZ-VOUS ?



## Industrie du TEXTILE

Grâce la loi Hope/Help, Haïti peut acheter des matières premières partout dans le monde pour les transformer sur son territoire et ensuite exporter le produit fini aux États-Unis sans payer les droits de douanes.



## Production Nationale

La culture de mangue en Haïti, malgré les maigres attentions qu'elle a attirées de la part des acteurs concernés, continue de s'ériger en maître en matière d'exportation.

La mangue Française est la plus expédiée aux États-Unis d'Amérique.

## STATISTIQUES

77%

En République dominicaine, le taux de participation au travail des haïtiens est de 77%.

2.70%

Seulement 2,7% des travailleurs haïtiens en République Dominicaine a plus de 65 ans.

## GRAND POINT

Parmi les 847,979 ressortissants étrangers vivant en République dominicaine 88,5% (750,174) sont des Haïtiens.



## COMITÉ DE PILOTAGE DES ÉTATS GÉNÉRAUX SECTORIELS DE LA NATION

Le Comité de Pilotage des États Généraux Sectoriels de la Nation (EGSN) a reçu, le mercredi 30 mai 2018, des représentants du secteur privé des affaires dans le cadre de sa série de rencontres préparatoires devant aboutir à la réalisation de ce grand dialogue à travers tout le territoire national.

Au cours de cette rencontre, les membres du Comité ont partagé avec les représentants du secteur économique un ensemble de documents expliquant les différentes phases de ces états généraux ainsi que les outils méthodologiques qui seront utilisés durant tout le déroulement du processus.



Les représentants du secteur économique ont fait un diagnostic de l'environnement des

affaires en Haïti. Ils ont surtout insisté sur la stabilité politique et la sécurité foncière qu'ils considèrent comme deux éléments indispensables à la création d'emplois dans le pays.



Ces responsables d'entreprises ont profité de cette rencontre pour partager avec le Comité l'agenda socioéconomique du secteur privé des affaires. Dans ce document, les membres du secteur privé ont fait un ensemble de propositions visant à améliorer le cadre des affaires, c'est-à-dire assurer la stabilité nécessaire pour attirer de nouveaux investissements dans le pays.

## DOSSIER : CONTREBANDE

Le 7 mai dernier, l'Administration Générale des Douanes dans un communiqué a annoncé la saisie par les douaniers haïtiens d'une importante cargaison de marchandises de contrebande et de produits en styrofoam.



Dans la nuit du 16 au 17 mai, les agents de la police frontalière ont confisqué 13 camions chargés de marchandises interdites d'entrée en Haïti. Les opérations se sont déroulées respectivement aux postes de contrôle des douanes du Morne-à-Cabrit et de Malpasse.



Le 31 mai, au Morne à Cabrit, un autobus transportant des médicaments de contrebande en provenance de la République Dominicaine a été saisi par des agents de douanes. Le conducteur refusant d'obtempérer aux injonctions des autorités a été poursuivi et appréhendé.



## ACTIVITES DIVERSES



### Foire du 1<sup>er</sup> Mai 2018

La Shaïsa, membre de l'ADIH, a été remarquablement présente à la Foire de l'Agriculture 2018.



### Fête du drapeau

Le 18 mai, grande journée de célébration de la fête du drapeau, a été très animée dans plusieurs zones du pays et même dans les communautés haïtiennes de la diaspora.



### Production Nationale

Son Excellence Monsieur Jovenel MOÏSE a rencontré le 12 Mai 2018 quelques membres de l'ADIH évoluant dans les domaines de la farine, les céréales, l'eau, les boissons gazeuses et alcoolisés et les pâtes alimentaires autour de la nécessité de dynamiser ce secteur afin de favoriser le développement économique du pays.

## La deuxième édition du mois « Konsome Lokal » est lancée

*L'initiative Konsome Lokal a lancé ce jeudi 3 mai 2018, à l'hôtel Montana, la deuxième édition du mois «Konsome Lokal» Cette activité vise, entre autres, à faire la promotion de la production nationale mais également à inciter les Haïtiens à valoriser et à consommer les denrées produites dans le pays. En marge de ce lancement, un accord de collaboration a été signé entre l'initiative Konsome Lokal, la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH) et l'Association des industries d'Haïti (ADIH).*

*Source : Le Nouvelliste*

Une fois n'est pas coutume. Les concepteurs de l'initiative baptisée Konsome Lokal veulent inscrire cette dynamique dans une logique de promotion permanente. C'est pourquoi ils ont fait appel à d'autres institutions afin d'avoir plus d'impact dans cet élan. Désormais, il ne s'agit plus d'une initiative individuelle ou d'un petit groupe. En plus des entreprises de production et des producteurs indépendants, des institutions de promotion montent à bord. Et plusieurs activités de grande envergure, en collaboration avec des institutions de la place, se tiendront au cours de ce mois.

L'initiative est conçue pour supporter les producteurs et encourager les Haïtiens à consommer et à valoriser ce qui est produit dans le pays. Au cours de cette deuxième édition du mois «Konsome Lokal », plusieurs produits, si l'on en croit la secrétaire exécutive de l'initiative, Nathalie Angibeau, seront mis en valeur avec une emphase sur le

sorgho et le clairin. Ainsi, en collaboration avec la Brasserie nationale, le SMASH et Toto restaurant, une semaine sera consacrée au sorgho.

La semaine du pitimi, selon la responsable, se tient dans l'optique de permettre au grand public de découvrir les bienfaits du sorgho et ses différentes utilisations. Elle se tient entre le 14 et le 20 mai prochain dans divers endroits de l'aire métropolitaine.

Il est également prévu la soirée du clairin en collaboration avec Clairin lakay et Café 36. Au cours de cet événement, les responsables veulent montrer aux Haïtiens que le clairin peut être servi de diverses façons. En mettant en valeur ce produit, les concepteurs feront du coup la promotion de la culture de la canne à sucre dans le pays. Ce qui laisse présager que c'est toute la chaîne de production qui sera promue à travers cette activité. Les initiateurs en profiteront pour lancer le 11 mai prochain la soirée de la tête au pied. Il s'agit, selon madame Angibeau,

d'un fashion show qui sera exécuté par neuf designers afin de montrer que l'on peut s'habiller 100% local. La promotion se fera à tous les niveaux. Béatrice Ilias, la secrétaire exécutive de l'Association des industries d'Haïti (ADIH) avance que des accords sont déjà trouvés avec des supermarchés de l'aire métropolitaine pour placer les produits locaux dans des endroits stratégiques tout au long du mois de mai. La grande innovation est que pour cette deuxième édition, Konsome Lokal ne concernera pas que Port-au-Prince et ses environs. Il se peut qu'il ait des activités au niveau de Côte des Acadins et le cocktail de clôture de cette activité se donnera le 30 mai prochain au Cap-Haïtien.

Par ailleurs, un accord de collaboration a été signé entre Konsome Lokal, l'ADIH et la CCIH afin de mieux faire la promotion des produits haïtiens à travers une meilleure valorisation des producteurs nationaux dans le but d'encourager la production locale

pour mieux impacter l'économie haïtienne. L'accord, si l'on en croit Kim Sassine, la secrétaire exécutive de la CCIH, engage les trois

institutions à conjuguer leurs efforts pour aider les entreprises productrices à créer plus d'opportunités de positionnement

tant sur le marché local que sur le marché international.



# QUAND L'INDUSTRIE TEXTILE SE MET EN FOOTBALL !

Le secteur textile a organisé dans le cadre de la célébration de la fête du travail, le 1er mai, un match de football entre la SISA / Palm Apparel et la H&H Textiles S.A

*Score final : LA FRATERNITE A GAGNE ...*





# ENMARCOLDA

The Maritime & Logistics Division of ENMARCOLDA S.A. is a recognized and acknowledged leader in providing transportation and logistics services in Haiti. Founded in 1961 by Lionel d'Adesky, the family owned business' historical roots date back over 100 years in Haiti. Representing two major shipping lines (Hapag Lloyd, Crowley), ENMARCOLDA S.A. provides the most comprehensive and complete suite of transportation and logistics solutions in Haiti. Their domestic and worldwide customer base consists of principals who nominate and appoint us on vessels of all types and sizes and which carry just about every commodity presently being imported to and exported from Haiti. The Company is a diversified shipping agency, providing standard as well as customized agency services, logistics, trucking, warehousing, and, on special request, cargo Customs clearing & forwarding. Their highly qualified and skilled Team of Professionals stands ready 24/7/365 to provide state-of-the-art personalized services in a spirit of commitment and enthusiasm – a Team with synergy, truly greater than the sum of its parts.



## Their Vision

To serve the customers with excellence helping them to realize their full potential.

## Their Mission

To provide excellence in service and deliver the innovations needed by our customers to enable them to stay ahead, become more efficient, and move at the speed of thought.

## Their Values

### Customers First

Enmarcolda exist to serve their customers. Their success will be determined by how well they perform for them.

### Innovation

They are instinctive, questioning, creative, practical and bold, which allows them to create new ideas for their customers, their business and employees. New thinking and new ideas are expected and nurtured throughout or their organization.

### Teamwork

Success requires teamwork. They are collaborative and respect the contributions of each person to the team's success.

### Respect

They have interacted and cooperated with persons from many cultures. They respect and embrace people and perspectives from all over the world.

### Accountability

They do what they say they will do. They have a collective responsibility towards their customers, industry partners and shareholders

As General Shipping Agents, Manufacturers Representatives, Warehousing, Stevedoring Contractors, Trucking and Terminal Operators, ENMARCOLDA S.A. strives to provide a consistent level of quality service.

# 120 ans pour le Nouvelliste

À la fin du XIXe siècle, en Haïti, un imprimeur et un journaliste se mirent ensemble pour fabriquer un journal. Ni l'un ni l'autre ne nourrissaient alors l'ambition de créer une institution. Leur intention, avec une idée claire et commerciale, était de faire un journal d'information. L'un écrivait, l'autre imprimait.

Le premier nom choisi fut « Le Matin ». Le 1er mai 1898 tout est fin prêt. En ce temps-là, il y a fort longtemps, le 1er mai n'est pas encore un jour férié, réservé pour célébrer la fête du Travail et celle de l'Agriculture. Le 2 mai, le premier numéro est distribué à travers la capitale.

Quelques mois plus tard, devant les difficultés pour faire paraître le journal le matin, les responsables décidèrent d'en changer le nom. Le Matin, après 15 mois, devint Le Nouvelliste, un journal du soir. Comme l'équipe resta la même, après quelques hésitations, la numérotation continua. Voilà pourquoi ce journal né Le Matin s'appelle aujourd'hui Le Nouvelliste et a 120 ans bien sonnés en ce 1er mai 2018.



Guillaume Chéraquit, le fondateur des deux titres, et Henri Chauvet finirent par jeter le gant devant les difficultés. Et c'est ainsi, plus tard, le fils d'Henri, Ernest Chauvet, releva seul le défi. Ancré au centre-ville de Port-au-Prince, depuis le XIXe siècle, Le Nouvelliste s'est taillé une place de choix pour devenir au fil des années le doyen de la presse haïtienne et une école pour des centaines de journalistes. Au début, il fallait avoir une belle plume; depuis une dizaine d'années, c'est au sortir des facultés et des écoles de journalisme que le titre recrute.

Petit clin d'œil au projet de départ, Le Nouvelliste aujourd'hui paraît le matin, aux aurores même sur le site Internet et tout chaud pour ceux qui le recueillent à la sortie des presses. Comme en 1898, il y a un Chauvet à sa tête et les descendants de Guillaume Chéraquit demeurent de bons amis du journal. Le projet initial est encore la ligne du journal : une entreprise commerciale chargée d'informer la population haïtienne.

Du premier rédacteur en chef, Oswald Durand, en passant par une longue lignée de responsables, dont Lucien Montas qui fut tout à la fois directeur et rédacteur en chef du Nouvelliste, des centaines d'hommes et de femmes ont usé leurs plumes, leurs doigts, leurs semelles pour faire du Nouvelliste ce qu'il est devenu au fil du temps. Chacun à sa place, chacun en offrant le meilleur de lui-même.

On a vu un jeune homme, Carlo A. Désinor, publier son premier poème dans le journal avant ses dix-sept ans et finir rédacteur en chef du Nouvelliste. On a vu des journalistes devenir ministres, puis redevenir journalistes, d'anciens ministres offrir leur collaboration aux mêmes conditions que tous ceux à qui nos pages sont ouvertes.



On a tout connu en 120 ans, mais est resté le souci constant de faire un journal qui soit au-dessus des partis et pour les lecteurs. Un journal proche de la vérité et au besoin autocensuré pour ne pas se compromettre. Agora et dépositaire de l'esprit du temps, Le Nouvelliste a su avec élégance voir passer les modes et les idées, s'y intéresser, les dépasser, les voir trépasser et accueillir les nouvelles sans renier les anciennes. La modération et la diversité cohabitent dans cette maison depuis le lancement du journal en 1898.

Fermé sous l'occupation américaine, le directeur du Nouvelliste de l'époque, Ernest Chauvet, a fait de la prison pour avoir défendu une certaine idée des intérêts d'Haïti. Max Chauvet, directeur à son tour, a été conduit à pied aux Casernes Dessalines parce qu'il défendait ses livreurs de journaux, rouage essentiel dans le rendez-vous quotidien que Le Nouvelliste donne à ses lecteurs. Des journalistes ont été bastonnés dans l'exercice de leurs fonctions. Rien ne nous fit perdre le cap. Le Nouvelliste est resté égal à lui-même et fidèle à sa ligne. Ici, on ne pratique ni les représailles ni la vengeance. On se contente d'avoir bonne mémoire.

Dans cette maison, on a connu des collaborateurs du journal devenus présidents de la République, on a connu des hommes de grands talents qui ont été dévorés par la transition qui n'en finit pas, transition qui a commencé bien avant 1986. Cette transition vers une Haïti meilleure que personne ne peut encore conduire à bon port avait malheureusement cours bien avant 1898. Le Nouvelliste a toujours su garder ses amis et tenir la chronique de leur conduite.

Sans être chagrin d'aucun passé qui ne fut jamais bon, toujours inquiet de l'avenir qui ne s'annonce pas meilleur, Le Nouvelliste, de génération de journalistes en génération de journalistes, compte continuer à faire son travail de recherche, de collecte, de priorisation, de diffusion de l'information pour ses lecteurs tout en offrant à ses annonceurs la meilleure des plateformes.

Hier, c'étaient les linotypes et la gravure, le noir et blanc et ses nuances, le grand format et ses pages immenses. Aujourd'hui, c'est la couleur, le format tabloïd, le site Internet, les réseaux sociaux et demain qui sait ? La promesse de 1898 ne change pas. Le Nouvelliste compte mettre des hommes et des moyens ensemble pour faire de l'information.

Pour nos 120 ans, convaincu que le chemin tracé par les devanciers était le bon, je m'associe aux journalistes, aux photographes, aux collaborateurs bénévoles, aux correcteurs, aux infographistes, au personnel administratif, aux pressiers, aux facteurs et à toute la grande famille passée et actuelle du Nouvelliste pour présenter à nos lecteurs, à nos commanditaires, aux propriétaires, à la direction du journal les vœux les meilleurs pour une longue continuation.

**L'ADIH VOUS FELICITE!!!**  
**TOUS NOS VOEUX DE**  
**SUCCES LE NOUVELLISTE**

## NOTE DE PRESSE DE L'ADIIH PUBLIEE LE 23 MAI 2018



ASSOCIATION DES INDUSTRIES D' HAITI

*Reconnue d'Utilité Publique*

L'Association des Industries d'Haïti (ADIIH) condamne les actes d'agression survenus au Parc Industriel Métropolitain de la SONAPI le lundi 21 mai 2018 qui ont mis en danger les vies de nombreux citoyens et citoyennes vaquant à leurs occupations et provoqué l'arrêt de travail dans plusieurs usines, mettant en péril des dizaines de milliers d'emplois.

En effet, une dizaine d'individus mal intentionnés ont pénétré dans une usine appartenant à des investisseurs coréens (MGA), forçant la sortie des ouvriers qui y travaillaient tranquillement. Des membres connus du syndicat SOTA-BO ont été vus agressant des ouvriers qui y travaillaient tranquillement. Ils ont ensuite escaladé et brisé les clôtures des usines avoisinantes pour forcer les ouvriers à sortir, et ceci pour tenter de faire réussir une marche qui n'arrivait pas à démarrer à l'extérieur du Parc Industriel Métropolitain, faute de participants.

Les membres de l'Association des Industries d'Haïti (ADIIH) respectent le droit à l'association et à la liberté syndicale. Les entreprises membres de l'ADIIH ne renvoient pas les ouvriers qui se sont syndiqués, qui participent pacifiquement à une marche ou qui font une grève légale selon les prescrits du Code du Travail.

Mais il est raisonnable de convenir que toute personne qui entame une grève illégale ou utilise la pression ou pire, la violence, pour forcer d'autres ouvriers à cesser de travailler ou à sortir d'une usine, viole le droit non seulement de cette entreprise, mais aussi celui des citoyens et citoyennes qui veulent travailler. En conséquence, les individus, syndiqués ou pas, qui violent la loi ou les règlements du Code du Travail en particulier les articles 203 à 210, ainsi que le décret du 27 mai 1986 sont légalement susceptibles de renvoi.

A un moment où notre pays fait face à tant de difficultés et n'arrive pas à faire relancer son économie pour créer des emplois et répondre aux besoins de la population, l'on peut se demander pourquoi des institutions qui disent vouloir défendre les intérêts des ouvriers, se prêtent à des comportements violents qui effraient nos concitoyens ainsi que les investisseurs étrangers et haïtiens ? Ce genre de situation risque d'arrêter les élans d'investissement et enfoncer le pays encore plus dans le chemin de la misère et de la perte d'emplois.

Cette loi exceptionnelle, HOPE/HELP, dont bénéficie Haïti, fait l'envie de tous les pays d'Asie et de l'Amérique Centrale souhaitant avoir les mêmes avantages que nous. Il est important de nous ressaisir afin de condamner ensemble ces comportements violents, destructeurs et intolérables pour aider à remettre le pays sur les rails du développement.

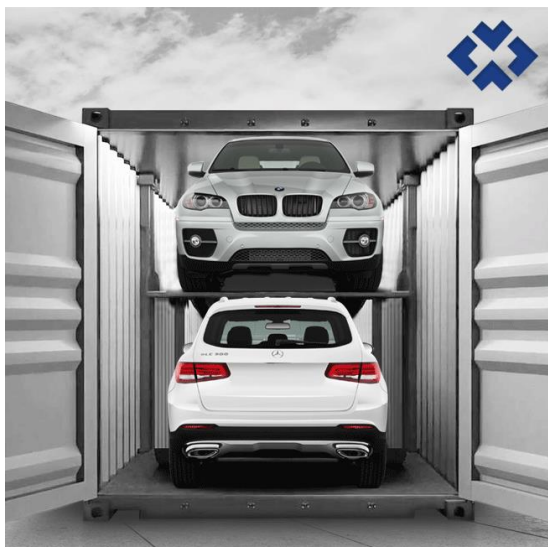


# **ADIH News PUB**



## ENMARCOLDA

(509) 2812-3434 • [dadesky@dadesky.com](mailto:dadesky@dadesky.com)



**CROWLEY**<sup>®</sup>  
People Who Know<sup>®</sup>



**Hapag-Lloyd**

### NB

Contactez-nous pour la promotion de vos produits sur le site de l'ADIH : [www.adih.ht](http://www.adih.ht) et son bulletin d'information mensuel.

Email :

[Fania.joseph@adih.ht](mailto:Fania.joseph@adih.ht)

[administration@adih.ht](mailto:administration@adih.ht)

Téléphone :

+509 2946-1211

# Employment Report



## Monthly employment reports

Since the implementation of the HOPE/HELP legislation, the U.S. Government needs to know the progress made by this commercial trade between Haiti and the United States.

The monthly employment report is the only way to be able to lobby for the renewal of this law.

Therefore, every month, ADIH will request these numbers from factory owners. This information is crucial and it needs to be collected for the survival of the textile industry.

We urge all factory owners to have their human resources department ready for us **at the end of each month** and not submitting this request might have a negative impact on the sector!

## EMPLOYMENT REPORT

AVRIL 2018		MAI 2018	
TOTAL	HOPE	TOTAL	HOPE
50,086	44,920	50,889	45,703



# PARLEMENT HAÏTIEN

## RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Liberté - Égalité - Fraternité

### Chambre du Sénat de la République d'Haïti

Projet de loi portant sur la reconnaissance et validation des acquis professionnelle (RVAEP)	Voté le 3 avril 2018
Projet de loi portant réforme du statut du commerçant et des actes de commerce et organisant le registre du commerce	Voté le 3 avril 2018 et devrait être acheminée à l'Exécutif dans les jours prochains
Projet de loi relatif à l'intégration et à la citoyenneté dans le curriculum de l'Ecole Haïtienne	Voté le 5 avril 2018
Loi portant Organisation et Modernisation de la Formation Technique et Professionnelle	Voté le 10 Avril 2018

### Chambre des Députés de la République d'Haïti

Projet de loi portant sur la reconnaissance et validation des acquis et l'expérience professionnelle (RVAEP)	Voté le 8 Mai 2018
Projet de loi portant création de l'ordre national des infirmiers et infirmières	Voté le 8 Mai 2018
Proposition de loi relative à la promotion de la culture et à l'aide aux artistes et aux artisans	Voté le 8 Mai 2018

### Terminologies susceptibles de vous aider à mieux comprendre le langage parlementaire

**Commission parlementaire** : c'est une formation restreinte de travail de députés /sénateurs, spécialisée selon leur compétence, d'instruire l'examen des affaires avant de le soumettre à l'attention de l'Assemblée dans une séance plénière. Mais partant du principe que le rôle du parlement est de voter des lois et de contrôler l'action gouvernementale, le nombre de commissions correspondrait en général au nombre de ministère. Voilà pourquoi on aime à parler plutôt des commissions. Elles sont de trois sortes :

- **Les commissions permanentes** : sont là jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau et E ont pour objet d'examiner les textes de lois et les questions relevant de leur domaine de compétence, avant leur examen et adoption en séance publique ;
- **Les commissions d'enquête et de contrôle** : sont des formations temporaires que l'Assemblée nationale crée pour recueillir des informations sur des faits résolus ou appréciés au sujet de la gestion d'un service public, d'une entreprise publique ou parapublique. Leur existence prend fin après le dépôt du rapport de mission ;
- **Les commissions ad hoc** : sont au même titre que les commissions d'enquête et de contrôle, des formations temporaires que les deux Chambres du Parlement peuvent créer pour trouver la réponse à des questions individuelles, par exemple : statuer sur une requête de levée d'immunité parlementaire ou examiner une demande de mise en accusation du Président de la République devant la Haute Cour de Justice.